

# SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT<sup>(1)</sup>



Fonds labellisé ISR investi dans des actions de sociétés européennes dont l'activité est liée au développement durable et à la transition énergétique.

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT



PÉRIODE D'INVESTISSEMENT  
MINIMUM RECOMMANDÉE

**5** ans

PROFIL RENDEMENT/  
RISQUE UCITS

1 2 3 4 5 **6** 7

ÉLIGIBILITÉ

- Assurance vie
- PEA
- Compte Titres ordinaire

**C'EST VOUS  
L'AVENIR**  SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE

# SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT<sup>(1)</sup>

SG Amundi Actions Europe Environnement<sup>(1)</sup>, fonds nourricier de la part O du fonds maître Amundi Valeurs Durables, géré par Amundi Asset Management.

Le fonds n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

Bénéficier des opportunités de croissance des technologies vertes.

**Amundi**

ASSET MANAGEMENT

## LA GESTION

Une équipe de gestion composée de 11 membres expérimentés (15 ans d'expérience en moyenne) qui travaillent en étroite collaboration avec les 24 analystes ESG<sup>(2)</sup> d'Amundi afin de définir un univers d'investissement de sociétés répondant aux critères de sélection<sup>(3)</sup>.



**Isabelle Lafargue**  
Gérante  
du fonds maître

« Notre stratégie capitalise sur la croissance des sociétés européennes participant à la transition énergétique et au développement durable. »

## POINTS CLÉS

- Investir dans des entreprises européennes qui agissent en faveur d'une gestion plus durable de l'environnement
- Être acteur du développement durable et tenter de participer à la résolution des problématiques environnementales de la planète.
- Un portefeuille de 80 valeurs regroupant les plus fortes convictions de l'équipe de gestion<sup>(3)</sup>.
- Une équipe de gestion composée de 11 gérants avec une expérience moyenne d'une quinzaine d'années<sup>(3)</sup>.

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Fonds Commun de Placement de droit français
Société de gestion	Société Générale Gestion
Dépositaire/Conservateur	Société Générale
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Indicateur de risque et de rendement *	6 (sur une échelle de 1 à 7)
Date de création du fonds	20/05/2000
Code ISIN	FR0000444275
Indice de comparaison	MSCI Europe (dividends nets réinvestis)
Valeur liquidative d'origine et devise du fonds	100 000 EUR
Montant minimum de souscription	1 millième de part
Frais de gestion et administratifs	1,80% TTC maximum de l'actif net
Frais indirects	0,10% TTC maximum de l'actif net

## À PROPOS DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION ET AMUNDI

Société Générale vous propose l'expertise de Société Générale Gestion pour devenir acteur de l'investissement responsable et tirer parti du potentiel de croissance des technologies vertes. Société Générale Gestion est une filiale d'Amundi, 1<sup>er</sup> Asset Manager européen en termes d'actifs sous gestion, plus de 1 500 milliards<sup>(4)</sup> d'euros, et dans le top 10 mondial<sup>(5)</sup>. Amundi est un acteur engagé dans l'Investissement Responsable avec près de 330 milliards<sup>(6)</sup> d'euros d'encours. Signataire dès leur création en 2006, Amundi fait partie des membres fondateurs des Principles for Responsible Investment<sup>(7)</sup> mis en place avec les Nations Unies. Son expertise a été reconnue et notée PRI A+ en 2020 pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive pour la qualité de son approche responsable<sup>(8)</sup>.

## PRINCIPAUX RISQUES

- **Risque actions**: la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative du fonds pourrait être amenée à diminuer, et générer une perte en capital. Sur les marchés des sociétés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative peut donc baisser rapidement et fortement.
- **Risque de perte en capital**: l'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.
- **Risque de change**: la variation du cours des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro, peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

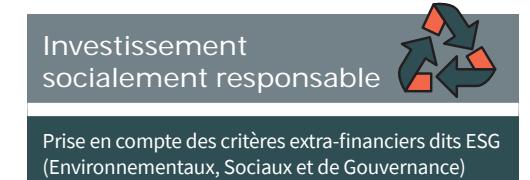
## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

SG Amundi Actions Europe Environnement<sup>(1)</sup> est investi, au travers de son fonds maître Amundi Valeurs Durables, dans des actions de sociétés européennes (Suisse et Norvège inclus) dont l'activité est liée au développement des technologies vertes (énergies renouvelables, gestion de l'eau et des déchets ...) et toute autre activité ayant un impact positif sur l'environnement.

SG Amundi Actions Europe Environnement<sup>(1)</sup> a pour objectif de gestion de participer à l'évolution des marchés actions européens en sélectionnant des valeurs dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en intégrant des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

## STRATÉGIE

À partir d'un univers composé d'entreprises européennes répondant dès maintenant aux enjeux environnementaux de demain, l'équipe de gestion du fonds maître sélectionne des actions de sociétés européennes de toutes capitalisations identifiées comme réalisant une part significative de leur chiffre d'affaires dans des activités environnementales (énergies renouvelables, biomasse, gestion de l'eau et des déchets, efficacité énergétique ...). Cette construction de portefeuille s'appuie sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG<sup>(2)</sup>. De plus, les entreprises qui produisent des énergies fossiles et nucléaires seront exclues<sup>(10)</sup>.



## Encadrement du risque & Diversification au sein du portefeuille

- (1) SG Amundi Actions Europe Environnement est un fonds nourricier, investi en quasi-totalité, et accessoirement en liquidités, dans la part O (FR0013152980) du fonds Amundi Valeurs Durables, géré par Amundi Asset Management. La performance de SG Amundi Actions Europe Environnement peut être inférieure à celle son fonds maître, Amundi Valeurs Durables - O, en raison notamment de ses propres frais.  
(2) ESG: Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.  
(3) Source: Amundi à fin juin 2020. Informations fournies à titre indicatif uniquement, susceptibles d'évoluer dans le temps.  
(4) Source: Amundi à fin septembre 2020. Informations fournies à titre indicatif uniquement, susceptibles d'évoluer dans le temps.  
(5) Source IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2020 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2019  
(6) Source: Amundi à fin août 2020. Informations fournies à titre indicatif uniquement, susceptibles d'évoluer dans le temps  
(7) PRI: Principes pour l'investissement responsable, une initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Pacte Mondial des Nations Unies  
(8) Echelle d'évaluation sur 6 niveaux: A+, A, B, C, D, E  
(9) Source: Energy efficiency & Renewables energies, IRENA reports / Waste and Water management, OECD report  
(10) Pour plus de détails sur la politique et l'objectif d'investissement du fonds, veuillez consulter le prospectus et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du fonds disponible sur le site internet de la société de gestion [www.societegeneralegestion.fr](http://www.societegeneralegestion.fr)

## POURQUOI CHOISIR LES TECHNOLOGIES VERTES?

Le changement climatique, une préoccupation qui tend à être de plus en plus intégrée dans les décisions des investisseurs: en raison des dommages causés directement par les conditions météorologiques et climatiques, certains secteurs d'activité et zones géographiques sont potentiellement plus sensibles au risque matériel. Les risques liés au changement climatique peuvent aussi impacter la valorisation de certains actifs financiers. Les investisseurs vont, de ce fait, tenir de plus en plus compte de ces risques environnementaux et des risques financiers associés.

Les technologies vertes représentent de nombreuses opportunités d'investissement. Dans ce cadre, de multiples technologies dites « disruptives » émergent et les outils de production s'adaptent. D'ici à 2050, voici quelques exemples d'investissements supplémentaires pouvant être estimés:

- 53 trillions de US dollars dans l'approvisionnement en énergie à faible émission carbone, notamment les énergies renouvelables<sup>(9)</sup>
- 40,3 trillions de US dollars dans l'efficacité énergétique: Industries, bâtiment et transports<sup>(9)</sup>
- 22,6 trillions de US dollars dans les infrastructures d'eau et d'assainissement<sup>(9)</sup>

## PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

### 1 – DÉFINITION DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT

- Sélection de sociétés européennes ayant des activités dans la thématique des technologies vertes (énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau et des déchets)
- Intégration des principes de gestion ISR définis par Amundi:
  - Exclusion des émetteurs qui ne respectent pas les principales conventions internationales, notés G (approche normative)
  - Exclusion des émetteurs notés E, F et G et sélection des entreprises aux meilleures pratiques ESG (approche dite « Best-in-class »)
- Exclusion de sociétés ayant des activités dans le nucléaire ou les énergies fossiles

### 2 – CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE BASÉE SUR LA GESTION DU RISQUE

Grâce à une approche du risque et de la liquidité, le fonds cherche à minimiser la volatilité du portefeuille tout en visant à maximiser la diversification (taille, secteur, répartition géographique).



## À PROPOS DU LABEL ISR

Le label ISR a été lancé par le Ministère de l'Économie et des Finances en août 2016. Il résulte d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants. Le label vise à offrir une meilleure visibilité aux épargnants sur les produits de placement ISR, tout en garantissant aux investisseurs que leur gestion s'appuie sur des méthodologies solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité.

Pour plus d'informations sur le label ISR, rendez-vous sur [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr)

## AVERTISSEMENT POUR BROCHURE COMMERCIALE À DESTINATION DU PUBLIC

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire des OPC agréés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dont le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») en vigueur, disponible sur le site de Société Générale Gestion: <https://www.societegeneralegestion.fr/> ou sur simple demande au siège social de Société Générale Gestion ou directement par courrier électronique à l'adresse suivante: serviceclients.s2g@sggestion.fr.

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus).

Les OPC n'offrent aucune garantie de performance. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale).

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que l'expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus du ou des Fonds décrits dans ce document.

Informations réputées exactes à janvier 2020.

Société Générale Gestion, Société Anonyme, au capital de 567 034 094 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 09000020, siège social: 90, boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 491 910 961 RCS Paris - [societegeneralegestion.fr](http://societegeneralegestion.fr)

Amundi Asset Management, Société par actions simplifiée, au capital de 1 086 262 605 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social: 90, boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris - [amundi.com](http://amundi.com)

# À TRÈS BIENTÔT

## DANS NOS AGENCES

10 000 conseillers à votre service

## SUR INTERNET

[societegenerale.fr](http://societegenerale.fr)

## SUR VOTRE MOBILE

avec l'Appli Société Générale

## PAR TÉLÉPHONE

**3955** Service gratuit + prix appel

et dites "RENDEZ-VOUS"

**3955** : des conseillers vous répondent de 8 h à 22 h en semaine et le samedi jusqu'à 19 h, hors jours fériés.

Depuis l'étranger +33 (0) 1 47 99 39 55.

Tarif au 01/01/2021.

L'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de son investissement avec sa situation budgétaire et patrimoniale y compris sa capacité à subir les pertes, ses objectifs d'investissement et son horizon de placement, ses connaissances et expérience financières ainsi que son profil investisseur (appétence au risque).

